

## VŒUX 2024 CCHPB

Bonjour à tous et bienvenue. Je vous remercie pour votre présence.

Madame La Députée, Monsieur Le Sénateur, **Monsieur Le Président du Conseil Départemental**, Mme la Présidente des Maires Ruraux, M<sup>me</sup> et M<sup>r</sup> Les Conseillers Départementaux, M<sup>mes</sup> et M<sup>rs</sup> Les Présidents de Communautés de communes, Mmes et Mrs les Maires, M<sup>mes</sup> et M<sup>rs</sup> Les Elus,

Mr Le Trésorier, Mr Le Conseiller aux collectivités, M<sup>r</sup> Le Représentant de la Gendarmerie, M<sup>mes</sup> et M<sup>rs</sup> Les Représentants des Associations et des structures partenaires, M<sup>mes</sup> et M<sup>rs</sup>, Chers Amis,

Avec les membres du bureau communautaire,

Nous vous remercions d'avoir répondu nombreux à notre invitation.

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année ainsi qu'à vos proches. Que celle-ci vous apporte beaucoup de bonheur et de satisfactions.

C'est avec beaucoup d'émotion que je vous accueille pour cette cérémonie.

La cérémonie des vœux est un moment unique de nous rassembler pour un moment convivial et chaleureux.

Je remercie sincèrement et chaleureusement les élus communautaires dont les membres du bureau communautaire qui m'accompagnent avec dévouement dans l'accomplissement de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

Ensemble nous sommes fiers d'être au service du territoire pour assurer à nos habitants une vie agréable en Haut Pays Bigouden. Nous œuvrons pour le dynamisme et l'attractivité de notre communauté de communes, pour que les orientations décidées portent leurs fruits, et garantisse un cadre de vie permettant de s'y épanouir.

Ensemble, nous avons construit et continuons de construire un Haut pays bigouden toujours plus dynamique, dans le respect de son identité

Bien que nous fêtions aujourd'hui les 30 ans de la communauté de communes, notre histoire communautaire est bien plus ancienne, elle commence en 1981 avec la création du SIVOM, pour assurer la compétence de la collecte et le traitement des déchets.

En 1986 les compétences voirie et action sociale viennent s'ajouter, le SIVOM portera ainsi la construction du foyer logement de la Trinité à Plozévet puis de la résidence Par An Id en 1991.

**Mais C'est avec la loi du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République, que** naturellement le 28/12/1993, le SIVOM devient CCHPB sous la présidence d'Ambroise GUELLEC.

Michel CANEVET succèdera à Ambroise GUELLEC en 2004, puis Pierre PLOUZENNEC en septembre 2017 et c'est avec honneur que j'assume la présidence depuis juillet 2020.

Depuis 30 ans, la communauté n'a cessé de se développer et de monter en puissance en élargissant son champ de compétences :

1994 le développement économique

1996 la création du service jeunesse

2002 l'assainissement non collectif

2003 la construction, l'entretien et le fonctionnement des équipements communautaires

2004 l'assainissement collectif

Novembre 2005 l'ouverture de la salle Avel Dro

2007 la création de l'OTHPB

2009 la construction du pôle nautique à Penhors

2011 la création du CIAS du HPB Et la Construction de la Halle Raphalen à Plonéour-Lanvern

2012 l'intégration du SSIAD au CIAS de Plonéour-Lanvern et La Prise de compétence communications électroniques

2014 la prise de compétence Eau

2017 La création, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage

La création et gestion MSAP

Le lancement des travaux de la salle multifonctions à PSG

L'inauguration des nouveaux locaux de la CCHPB

2019 nous avons finaliser l'écriture du projet de territoire qui porte notre vision d'avenir collectif de nos dix communes.

2021 nous avons pris la compétence mobilité et depuis le 01/01/2022 la MSAP est labellisée Maison France Services.

Je salue le travail remarquable des élus qui avec l'appui des collaborateurs impliqués et professionnels ont œuvré pour faire avancer le territoire depuis toutes ces années.

Les prises de compétence, les projets ont été bâtis avec les communes.

Et bien souvent nous avons été des précurseurs.

Les élus ont su travailler ensemble pour mutualiser, faire converger les intérêts pour mettre en place ces nouvelles compétences. Au fil des années des mutualisations ont été mises en place avec les Communautés de Communes voisines, notamment le Pays Bigouden Sud pour le droit des sols, l'habitat, la jeunesse, le projet de réserve naturelle régionale entre autres. Avec le Cap Sizun nous avons mutualisé pour les mobilités.

**C'est dans cet esprit que nous continuons d'avancer et que nous poursuivrons ces mutualisations et ces coopérations.**

**Mes chers collègues élus, comme nos prédécesseurs,**

**Ensemble, mettons tout en œuvre avec dévouement pour assurer à l'ensemble des habitants du pays bigouden une qualité de vie dans un environnement préservé.**

**Ensemble, continuons à écrire l'histoire de notre communauté de communes au service de ses habitants.**

**L'année 2024 sera l'année des transitions :**

**Qu'elles soient d'ordre environnementale, économique, sociale, numérique, les transitions auxquelles font face les intercommunalités bousculent notre modèle de cohésion sociale et territoriale,**

**L'énergie, la ruralité, le financement, les métiers, l'économie, l'eau, la démocratie locale occupent une place centrale au sein de nos collectivités. Ces**

enjeux, ces défis ne sont pas de simples sujets techniques, ils sont éminemment politiques.

La loi ZAN, promulguée à l'été 2023, vient compléter le cadre normatif mis en place par la loi climat et résilience du 22 août 2021, concernant l'objectif de zéro artificialisation nette. La perspective d'une réduction de la consommation foncière va conduire les collectivités à identifier des ressources nouvelles,

En effet l'augmentation des actions en faveur d'une maîtrise publique active du foncier que cela concerne les milieux urbains ou les bourgs ruraux va peser lourdement sur les budgets locaux à court et à moyen terme.

Le renforcement des orientations et objectifs en faveur d'une réduction de l'étalement urbain, de la consommation foncière et de l'artificialisation des sols, dans un souci de développement durable et d'adaptation au changement climatique, doivent conduire les intercommunalités à mutualiser leurs expertises, expériences et compétences pour ensuite adapter leur territoire aux enjeux des transitions

C'est dans ce contexte et face à ces enjeux,

Que la communauté de communes du Haut Pays Bigouden porte stratégiquement des projets structurants, pour le territoire :

Comme,

➤ Celui de l'aménagement de territoire et des politiques de l'habitat avec :

**Le transfert de la compétence PLU et la mise en place du PLUIH** à l'échelle du territoire HPB dès cette année, Un document stratégique qui vise à assurer un développement cohérent du territoire, en matière d'habitat, d'environnement, de développement économique, de transport. Il exprime le projet de territoire, que souhaite porter la CCHPB et partagé entre les 10 communes du territoire. Il s'agit dans ce projet de définir les grandes orientations pour les 10-15 ans à venir, et les conditions d'aménagements des secteurs à enjeux.

**Autre point marquant cette année : La mise en place de la stratégie Bigoudène, en matière d'habitat**, avec l'approbation du Programme local de l'habitat d'ici fin d'année, afin de développer l'offre habitat en assurant la sobriété foncière, en mettant en place un parcours résidentiel adapté, en expérimentant des solutions de gestion locative, en mettant en place un dispositif d'accueil,

d'orientation et d'accompagnement des ménages dans le cadre de notre future OPAH,

➤ Celui des enjeux de mobilité :

Pour répondre aux besoins spécifiques des territoires, aux enjeux de déplacements et permettre l'amélioration des offres de transports, nous avons signé **une convention de partenariat avec la Région Bretagne**

Le Conseil Départemental en lien avec les collectivités vient d'arrêter les **itinéraires et aménagements cyclables** retenus pour les prochaines années dans le cadre de son plan vélo.

Pour le Haut Pays Bigouden la liaison entre Plonéour-Lanvern et Pont l'Abbé et la sécurisation de la traversée de la RD 785 à Kerganet sont programmés.

Aussi, dans le cadre de notre **renouveau de marché des Routes d'intérêt communautaire**, nous y avons également inscrit la réalisation d'aménagements en faveur des mobilités.

Une réflexion approfondie sur les opportunités de développement du **covoiturage** est lancée à l'échelle de l'Ouest Cornouaille. Elle va nous permettre d'analyser les solutions proposées par les opérateurs en termes de lignes de covoiturage, de subventionnement, d'animation... et ainsi déterminer les leviers nécessaires pour encourager la pratique du covoiturage en Haut Pays Bigouden et plus largement.

➤ Celui des transitions écologiques, environnementales :

Nous sommes résolument engagés à protéger notre patrimoine naturel pour les générations futures. Afin de sensibiliser les habitants et les visiteurs aux enjeux environnementaux, nous avons mis en place un cycle annuel de conférences, des ateliers et des animations nature.

Nous poursuivons la démarche de classement de nos deux communautés de communes bigoudènes pour **la création d'une Réserve naturelle régionale (RNR) sur les dunes et paluds bigoudènes.**

Menée en lien avec le Conservatoire du littoral et l'association Bretagne Vivante, cette démarche de protection forte des milieux naturels vient conforter la volonté politique de nos deux communautés de communes d'inscrire la préservation de nos espaces naturels sur le long terme, de promouvoir un

tourisme et des usages respectueux de la nature, de connaître et accompagner les pratiques et projets durables, de définir la place de la Maison de la Baie d'Audierne, et de maintenir la dynamique partenariale et le partage des connaissances.

#### Concernant la gestion de nos déchets :

Suite à l'étude d'optimisation de la gestion du **service déchet** que la communauté de communes avait lancé fin 2022, les élus ont décidé :

- De maintenir la collecte du flux Multimatériaux en colonnes d'apport volontaire : en effet, la collecte en bacs de regroupement implique des modifications trop importantes sur la régie en termes d'organisation, ainsi que des investissements importants ;
- De mettre en place un contrôle d'accès en déchèterie, il sera mis en place en 2024/2025.
- De renforcer les moyens humains par la création d'un poste de chargé de relation et d'animation pour accompagner les habitants dans le geste de tri pour la collecte sélective ainsi que sur le tri à la source des biodéchets.
- De privilégier le compostage à domicile, compte-tenu de la typologie d'habitats présente sur le territoire composé à plus de 90% de maisons individuelles.

2024 verra **la livraison de la nouvelle déchèterie**, plus adaptée aux besoins du territoire, elle disposera de 7 quais et d'une plateforme plus grande avec un contrôle d'accès des usagers. Pour rappel, Le coût des travaux est de 1 313 500 € HT, dont 120 000 € financés par l'Etat. L'ancienne déchèterie sera transformée en plateforme de broyage des déchets verts.

#### ➤ Celui des transitions énergétiques, et de gestion des ressources en quantité et qualité :

Dans le cadre de la **rénovation énergétique des bâtiments**, la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden poursuivra ses travaux de rénovation, il est prévu cette année une rénovation du bâtiment qui abrite les activités de la maison France services

Ce programme s'inscrit dans la continuité de la transition énergétique des bâtiments communautaires afin de réduire les dépenses de fluides et les émissions de gaz à effets de serre.

**Les services eau et assainissement** sont aujourd'hui regroupés en un service cycle de d'eau et sont renforcés par le recrutement de nouveaux agents, ce qui permettra en 2024 de travailler sur la question notamment de **l'assainissement non collectif**, afin de réduire les non-conformités qui impactent notre environnement, la mise en place de pénalités va être étudiée ainsi que l'accompagnement des usagers. Pour accompagner les habitants, nous prévoyons une aide financière complémentaire au titre de notre prochaine OPAH.

**Pour l'assainissement collectif**, de nombreux travaux ont été réalisés en 2023. A Pouldreuzic la mise en service de l'extension rue de la mer permet de desservir plus de 100 habitations. A Plozévet, la première tranche de renouvellement des réseaux dans le bourg a été effectuée, les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> tranches sont en cours.

Cette année verra la création d'un système d'assainissement à Gourlizon. Des travaux sur le réseau d'assainissement de Plonéour-Lanvern vont démarrer au printemps dans le cadre de la programmation de requalification urbaine. Des améliorations vont être apportées sur les stations de Plozévet et Plonéour-Lanvern.

Pour restaurer l'équilibre naturel et prévenir les inondations, un vaste chantier de **renaturation a démarré sur le site de Lessunus**.

**Le recul du trait de côte** constitue un enjeu majeur pour les territoires littoraux, avec des impacts significatifs pour le territoire. La CCHPB privilégie une approche résiliente axée sur la renaturation des cordons et étangs littoraux. Cette démarche vise à accroître la capacité naturelle de ces milieux à faire face aux évolutions à venir, telles que l'augmentation du niveau de la mer et des tempêtes.

➤ Celui traitant des enjeux en matière de transitions : économique-démographique - sociale - numérique

**CONCERNANT LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE** : La CCHPB soutient et accompagne les acteurs économiques du territoire pour faire du Haut Pays Bigouden un territoire florissant, alliant dynamisme économique et qualité de vie exceptionnelle. L'espace de coworking et la salle multimédia, très régulièrement sollicités, sont un service complémentaire apporté aux

entrepreneurs. **Les zones d'activités** quant à elles remportent un franc succès, preuve du dynamisme des acteurs économiques. Nous avons décidé l'aménagement complémentaire des zones à Plozévet et à Plogastel-Saint-Germain. La loi climat et résilience va rendre plus rare les terrains disponibles pour les activités, toutefois pour permettre l'installation des porteurs de projets dans les années à venir, nous aurons à développer des outils permettant d'optimiser le foncier à vocation économique.

Nous apportons également un **fort soutien à l'OTHPB**, comme acteur incontournable, l'office réalise un travail remarquable pour l'attractivité du Haut Pays Bigouden. Je remercie sincèrement toute l'équipe pour le travail réalisé pour la mise en avant des richesses de notre territoire. Dans le cadre de notre stratégie de développement touristique, Quimper Cornouaille Développement travaille depuis 2020 à l'élaboration d'un **schéma d'accueil des camping-cars** afin de permettre une offre structurée. Environ 200 places de stationnement ont été identifiées sur le Haut Pays Bigouden. Notre Communauté de Communes a été retenue comme territoire test pour la mise en production des panneaux signalétiques.

Nous avons également la ferme **volonté d'encourager l'innovation**,

Moteur incontournable du développement économique de nos territoires. En favorisant la créativité et la recherche, la communauté de communes entend alimenter un cercle vertueux qui renforce non seulement la compétitivité économique du territoire, mais crée aussi des opportunités pour relever des défis liés aux transitions écologiques. Un excellent exemple de cette démarche est le dispositif Ker Inno Village. Porté en partenariat par le groupe Jean Hénaff et la Technopole Quimper Cornouaille, cet appel à projets est un programme d'accélération pour soutenir les entrepreneurs engagés dans la transition.

Le projet Les Fermentés du Bocall, porté par Gaëlle Lamarque, est lauréat de cette nouvelle édition. Elle transforme des légumes bretons et bio par lactofermentation, méthode de conservation « low-tech ».

**CONCERNANT NOS SERVICES A LA POPULATION** : Afin de mettre en œuvre une politique sociale de proximité cohérente et adaptée aux besoins de la population du Haut Pays Bigouden, la communauté de communes s'est engagée en partenariat avec la CAF et le Conseil départemental au travers d'une convention de partenariat, **la Convention Territoriale Globale**.



L'élaboration d'un nouveau diagnostic social du territoire cette année permettra de valider la nouvelle CTG pour la période 2025 – 2029. Aussi, la CCHPB accueillera cette année au service enfance-jeunesse un second chargé de coopération, qui aura pour missions de favoriser la coopération entre structures en matière de petite enfance, enfance, et parentalité.

**Avec la Maison France services**, nous veillons à Assurer une action sociale et garantir l'accès aux droits à tous, Aujourd'hui 23 partenaires y assurent des permanences régulières. L'activité connaît une évolution croissante, Le service compte désormais 3 agents dont une conseillère numérique. Nous poursuivrons cette année la mise en place déconcentrée de permanences pour aller vers les habitants et apporter plus encore de proximité.

**Facteur de vivre-ensemble et de cohésion sociale autant que d'attractivité et de développement économique, la culture** est identifiée comme enjeu de développement. Suite aux résultats du diagnostic culturel du Pays Bigouden mené en 2022, la CCHPB s'est lancée en 2023 dans l'écriture de son projet culturel de territoire, en partenariat avec le Département, la Région et l'Etat – DRAC Bretagne que je remercie. Accompagnée par Culture Lab 29, l'agence culturelle départementale, cette démarche partagée et concertée a pour objectifs de construire un projet culturel de territoire et définir les stratégies de la CCHPB, en complémentarité avec les communes du Haut Pays Bigouden Depuis l'automne, un comité de pilotage, un comité technique et des groupes de travail sont mobilisés pour définir les objectifs et les actions à mener dans les 5 axes retenus :

- La coordination et l'accompagnement des acteurs du territoire,
- Le développement de l'offre de services en lecture publique
- La connaissance, la conservation et la valorisation des patrimoines et de la culture et de la langue bretonnes
- La valorisation, le développement et la structuration des enseignements, des transmissions et de la pratique des arts
- L'articulation entre la culture et le territoire bigouden (droits culturels et accessibilité, complémentarité des politiques publiques).

La restitution de ce travail est prévue en ce début d'année 2024.

Pour se donner les moyens d'avancer plus intensément dans le domaine culturel, les statuts de la CCHPB ont été modifiés lors du dernier conseil communautaire et un agent a été recruté pour développer la mise en réseau des médiathèques.

La promotion et le développement de la langue bretonne sont aussi un engagement fort de la communauté de communes, avec la volonté de s'appuyer sur les forces vives du territoire, Faire de la langue bretonne un marqueur fort de l'identité du territoire, tel a été le sens et l'engagement de la CCHPB en signant en mars dernier la charte « Ya d'ar brezhoneg » niveau 2 avec pour ambition de faire vivre et de rendre visible la langue bretonne dans la sphère publique.

**L'année 2023 a été riche d'animations culturelles**, la culture s'est également invitée dans nos établissements du CIAS. Des moments d'émotions partagés à travers la danse qu'ont vécu avec bonheur les résidents de l'EHPAD Parc An Id, de la résidence la Trinité et même au domicile avec les équipes du SSIAD.

**Concernant les activités du CIAS, notamment le SSIAD**, la mise en place d'une équipe spécialisée de soins infirmiers précarité, avec le soutien de l'ARS, coordonnée par les SSIAD HPB et le CCAS de Pont l'Abbé a démontré sa forte utilité.

Nous nous félicitons de cette mutualisation des 2 Communautés de Communes au profit des personnes en situation de précarité.

**Dans le cadre de la réforme des services à domicile**, il s'agira également cette année de coconstruire, avec les acteurs locaux concernés et le Département et l'ARS, **le futur service public de l'autonomie à domicile**.

La CCHPB a signé **son Contrat local de santé** à l'échelle de la Cornouaille avec l'ensemble des acteurs de la santé de la Cornouaille. Outil de coopération et d'interconnaissance, élaboré en large concertation avec l'ARS, les collectivités locales, les associations représentatives et les établissements de santé de Cornouaille, les actions se déclinent en 4 axes :

- Promouvoir la culture de la prévention et de la promotion de la santé à tous les âges
- Réduire les inégalités de santé, notamment territoriales et sociales
- Promouvoir la santé environnementale
- Renforcer l'attractivité des métiers et du territoire.

## **CONCERNANT NOTRE PROJET DU BIEN VIEILLIR EN HAUT PAYS BIGOUDEN, càd**

- Celui répondant aux enjeux du vieillissement,

Il est important de rappeler que nous devons nous préparer à un bouleversement démographique qui changera durablement notre société, nos territoires, nos modes de vie et d'habiter.

Puisqu'une partie de l'enjeu réside dans l'adaptation des logements, nous réfléchissons à Construire demain un projet en adéquation avec les besoins

En 2023, nous avons mené à l'échelle de la CCHPB une réflexion globale sur les besoins liés au vieillissement de la population. Afin de répondre aux enjeux du territoire, d'anticiper l'augmentation du nombre de personnes âgées en perte d'autonomie à l'horizon 2030 et de tenir compte de la diversité des besoins selon les niveaux de dépendance, des conditions de vie (familiales et sociales), une enquête a été lancée auprès des habitants en avril dernier. Cette démarche s'inscrit à la fois dans la réorientation du projet de l'EHPAD de Parc An Id et interroge les besoins non satisfaits sur le territoire, en complémentarité des services et établissements existants.

L'étude a permis de mettre en lumière les principales attentes pour ce projet :

- L'accès à des services médicaux, condition première
- Des accueils à taille humaine, qui mêlent intimité et lien social
- Une accessibilité financière
- Un équilibre entre les mobilités et les aménagements urbains (proximité des services, commerces, aménagements adaptés à la mobilité)
- Une ouverture vers l'extérieur.

**C'est pourquoi nous souhaitons :**

- **Développer l'offre de logements sur le territoire : des logements adaptés et réservés aux personnes âgées ou en situation de handicap / perte d'autonomie**
- **Renforcer l'aide au rester chez soi via les aides gouvernementales mais aussi par le développement et le renforcement des services existants**
- **Expérimenter la cohabitation intergénérationnelle**
- **Construire un nouvel EHPAD pour proposer une offre adaptée et diversifiée, qui reste essentielle aux besoins de demain.**

Nous voulons au travers de ce projet, créer sur le territoire les conditions d'un véritable service public territorial de l'autonomie auprès des personnes âgées et handicapées, qui réponde aux adaptations de logement, d'habitat, d'urbanisme,

de mobilités et de territoire. Nous avons à cœur de développer des solutions innovantes qui reflètent notre engagement envers le bien-être de notre population et notre anticipation des défis à venir.

Pour avancer sur notre schéma d'orientation, nous travaillons actuellement avec l'ARS et le CD29 et sommes épaulés par le cabinet RCF pour l'étude financière.

En ce début d'année, il conviendra de valider le scénario et le nombre de logements diversifiés sur le territoire puis de rédiger le cahier des charges de notre projet (de la rédaction au programme de construction/réhabilitation jusqu'à livraison) pour consultation.

Au printemps, nous ferons le choix de l'assistant à la maîtrise d'ouvrage puis la rédaction du programme d'ici la fin de l'année.

## **Ensemble, relevons ces défis**

**Nous adressons nos sincères remerciements à nos partenaires, l'état, la Région le Département, pour les financements octroyés en appui aux projets structurants sur le Haut Pays Bigouden, pour la qualité de nos relations et de nos échanges, pour la volonté d'un travail commun qui renforce notre cohésion et les services aux habitants.**

**Nous sommes très présents au sein de QCD et du SIOCA pour avancer sur les projets structurants et ainsi renforcer notre attractivité, nous les remercions également.**

**Et enfin au nom de l'ensemble des élus, je souhaite adresser mes remerciements à l'ensemble des agents de la CCHPB et du CIAS pour le travail réalisé au bénéfice de l'ensembles des habitants.**

**Notre communauté de communes du Haut Pays Bigouden a aujourd'hui 30 ans :**

**Notre coopération intercommunale s'appuie depuis 30 ans sur ses valeurs fondatrices :**

**La confiance mutuelle, la transparence et l'exemplarité, le respect de l'identité**

**Notre coopération intercommunale s'appuie depuis 30 ans sur ses principes fondamentaux :**

**Le principe d'équilibre, de solidarité, d'équité et de complémentarité et de double recherche d'efficacité et de proximité,**

**Notre coopération intercommunale s'appuie depuis 30 ans sur ses principes de fonctionnement :**

**Un renforcement du bloc commune/intercommunalité, une stratégie et des intérêts communs pour le territoire, la participation des habitants, tendre vers un compromis en toute circonstance.**

**Ensemble, sur ces valeurs, nous allons poursuivre toutes nos actions liées à nos nombreuses compétences.**

**Ensemble, sur ces valeurs, nous avançons pour un Haut Pays Bigouden Fort.**

**Je vous souhaite à toutes et tous, une très belle et heureuse année 2024.**

**Pour clôturer cette cérémonie, je vous propose de visualiser une courte vidéo avant de partager le verre de l'amitié.**

**Bloavezh Mat**